

Note aux responsables de colloque

Les responsables de colloque souhaitant publier à l'EFA assurent le rôle d'éditeurs scientifiques. Il leur revient de suivre attentivement — et de bout en bout — le processus de production, en liaison étroite avec le service des publications. Ils sont invités à suivre les recommandations suivantes aux différents stades de l'avancement du projet :

I. Réunion des textes et préparation du manuscrit

– En amont de la tenue du colloque, les organisateurs **remettent aux communicants les normes éditoriales** préalablement transmises par le service des publications de l'EFA.

Dans tous les cas, ils veilleront à ce que chaque contribution ne dépasse pas 55 000 signes (espaces comprises) et une quinzaine d'illustrations. **L'ensemble des communications n'excédera pas 1 300 000 signes** espaces incluses. Ils sont invités à tenir compte de cette donnée, en adaptant le nombre des communications et/ou la longueur de chacune d'entre elles.

On sera particulièrement attentif sur les limites de longueur des textes, toute inflation risquant de mettre en péril la faisabilité du volume.

– À l'issue du colloque, ils demandent aux communicants la **remise des textes retravaillés pour publication dans un délai maximum de trois mois, accompagnés de leurs illustrations le cas échéant.**

– En amont de la soumission du manuscrit à l'EFA, ils assurent (1) une **relecture scientifique** des textes remis par les communicants pour juger de la pertinence de leur publication ; (2) tous les échanges nécessaires avec les auteurs à la mise au point de leur contribution et leur signalent, le cas échéant, les corrections, suppressions ou ajouts nécessaires.

Ils garantissent en outre la qualité de la langue et l'**harmonisation des communications**, selon les normes éditoriales de l'EFA.

Ils mettent au point le **plan général de l'ouvrage** et un ordre de présentation des communications et préparent le manuscrit complet de manière à lui donner l'allure d'un vrai livre (rédaction d'une introduction substantielle, etc.).

– Avant tout envoi au service des publications, ils s'assurent que tous les éléments ont bien été réunis. Ils doivent ainsi vérifier que chaque article comprend un résumé dans la langue de l'article (900 signes espaces comprises) et veiller à la qualité des illustrations, numérotées avec exactitude et regroupées article par article.

II. Remise du manuscrit

– Dans un délai maximal d'un an après la tenue du colloque, ils adressent sous format électronique et papier le manuscrit complet au responsable du service des publications de l'EFA.

– Le comité éditorial ne pourra se prononcer que sur des dossiers complets, ce qui exclut toute collection comportant des textes seulement à l'état d'annonce.

– Le volume fait l'objet d'une double expertise, scientifique et éditoriale.

En cas de demandes de modifications à la suite de ces expertises, les organisateurs du colloque sont invités à effectuer les remaniements nécessaires dans un délai raisonnable (un mois au plus).

– Le service des publications de l'EFA assure le suivi de production de l'ouvrage, après acceptation d'un manuscrit complet et définitif par le comité de lecture. Il assure alors la révision du manuscrit et met en œuvre les différentes étapes de fabrication du volume.

III. Correction des épreuves

– Les éditeurs scientifiques sont les seuls interlocuteurs du service des publications. Ils reçoivent un jeu complet des premières épreuves de tous les articles et se chargent de leur correction et des échanges avec les auteurs des différentes contributions. Il leur revient ainsi :

(1) d'assurer une relecture de l'ensemble ;

(2) d'adresser son article à chaque contributeur pour relecture.

Avant d'adresser les épreuves révisées au service des publications, ils vérifient les corrections portées par les différents auteurs et s'assurent de leur pertinence.

– Les secondes épreuves ne sont contrôlées que par les éditeurs scientifiques et le service des publications. À ce stade, les corrections d'auteur ne sont plus possibles.